

Convention

entre

la Suisse et la France sur la propriété littéraire, artistique
et industrielle, du 30 juin 1864.

Dépôt de marques de fabrique et de commerce.

Ont été déposées au Département fédéral de l'Intérieur, pendant le mois d'Août 1876, les marques de fabrique suivantes :

M. Perrichon-Paradis, à St Etienne (Loire) :

Vignettes pour rubans velours de qualité tout soie et tramé fil.

MM. Jules Robin et C^{ie}, à Cognac :

Etiquettes-marques pour Cognac.

MM. Jules Rousse et C^{ie}, à Bordeaux :

Etiquette pour Cognac.

Berne, le 8 septembre 1876.

Le Département fédéral de l'Intérieur.

Convention entre la Suisse et la France sur la propriété littéraire, artistique et industrielle, du 30 juin 1864.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1876
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	40
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.09.1876
Date	
Data	
Seite	535-535
Page	
Pagina	
Ref. No	10 009 259

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.